



www.randoqueyras.com

04 92 45 04 29

- FICHE DESCRIPTIVE -

LIBERTÉ 2020

TOSCANE

Châteaux et vignobles du Chianti

8 jours, 7 nuits, 5 jours de marche, 1 jour de visite



De Florence, la ville musée marquée, depuis des siècles par la magnificence des Médicis - à Sienne, la médiévale et sa magnifique place du Campo où résonne chaque année les cavalcades des chevaux du Palio... Une itinérance inédite à travers les châteaux et vignobles du Chianti, dans des paysages sortis tout droit des tableaux des grands maîtres de la Renaissance.

DESTINATIONS QUEYRAS

8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE

Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Arrivée à Florence à votre convenance et installation à l'hôtel. Visite libre de la ville.

Jour 2

Bus de Florence à Greve in Chianti, capitale de la région vinicole du Chianti. Installation à l'hôtel. Circuit en boucle à partir de votre hébergement.

4h30 de marche, +350m/-350m de dénivelée

Jour 3

Boucle autour de Greve in Chianti.

Visite du village perché de Convertorio. Montée sur les crêtes du Chianti qui offrent une magnifique vue sur le Valdarno. Passage au Château d'Uzzano datant du XIIIème siècle.

4h de marche, +350m/-350m de dénivelée

Jour 4

De Greve in Chianti à Radda.

Passage par Montefiorale, l'un des plus anciens villages du Chianti, toujours entouré de ses murs d'origine puis par le village de crête de Panzano, son château et son abbaye. Transfert en bus pour Radda in Chianti, petit village fortifié par les Florentins en 1400.

3h30 de marche, +450m/-300m de dénivelée

Jour 5

Boucle autour de Radda.

Moulin de San Cassiano. Abbaye romane de Santa Maria Novella. Village fortifié de Volpaia, pour découvrir un château médiéval et une jolie église dans le style de Brunelleschi. Nuit à Radda (même lieu que la veille).

5h de marche, +350m/-350m de dénivelée

Jour 6

De Radda in Chianti à Gaiole puis visite de Sienne.

Randonnée de Radda jusqu'à Gaiole par la Villa Vistarenni, le village fortifié de Vertine et le couvent de Spaltenna du XIIème siècle. Puis départ en bus pour Sienne. Visite de la ville.

3h30 de marche, +350m/-350m de dénivelée

Jour 7

San Gimignano.

Transfert à San Gimignano, l'un des plus beaux villages de Toscane, qui a gardé le décor et l'atmosphère du moyen-âge et boucle autour du village. Nuit à San Gimignano.

4h de marche, +300/-300m de dénivelée

Jour 8

Fin du séjour à San Gimignano – retour en bus possible pour Florence ou Sienne.

Possibilité de nuit supplémentaire à Florence, Sienne ou San Gimignano (nous consulter).

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

le jour 1 à Florence

MOYEN D'ACCÈS :

EN VOITURE : Accès par le tunnel du Fréjus puis autoroute A32 jusqu'à Turin ; A21 jusqu'à Piacenza et A1 jusqu'à Florence ou accès par Nice – Vintimille puis autoroutes A10 ; A12 et A11 jusqu'à Florence via Genova et Lucca.

Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.viamichelin.com

Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sur le parking de l'hôtel à Greve in Chianti

EN TRAIN :

Gare d'accès et de dispersion : **FLORENCE SANTA MARIA NOVELLA**

Se renseigner sur le site www.thello.com.

Pour rejoindre Greve depuis la gare de Florence, voir encadré ci-dessous.

EN AVION :

Paris/Florence : www.alitalia.com

Paris/Pise : www.easyjet.com ou <http://www.ryanair.com/fr>

Il existe de nombreuses navettes de l'aéroport de Florence qui vous déposeront à la gare routière. (Qui se trouve en face de la gare FS de Santa Maria Novella).

Paris/Pise : www.easyjet.com ou <http://www.ryanair.com/fr>

De Pise il existe des navettes directes de l'aéroport à la gare routière de Florence (10 € l'allée ou 16 € A/R) Consultez les horaires sur : <http://www.pisa-airport.com> (sélectionnez : *Come arrivare, Bus et Pisa aeroporto – Firenze*).

Il existe aussi des trains directs de la gare de Pisa Centrale pour Florence (1h15 environ, de 5 à 7 €).

Pour rejoindre Greve depuis la gare de Florence, voir encadré ci-dessous.

Florence – Greve in Chianti en bus

Il existe une ligne de bus (la ligne 365 avec la compagnie SITA) qui, quotidiennement, effectue la liaison Florence – Gaiole in Chianti. (Environ 5€)

A partir de 6h40 le matin et jusqu'aux alentours de 20h le soir, avec un départ toutes les heures environ un bus vous dépose à Greve in Chianti.

La gare routière à Florence se trouve à 100 mètres à gauche de la gare ferroviaire (SMN). Le voyage prend une heure. Vous pouvez acheter les tickets de bus à la gare ferroviaire ou routière de Florence.

San Gimignano – Florence en bus

Pour vous rendre de San Gimignano à Florence, il faut prendre deux bus différents. Le premier fait la liaison San Gimignano – Poggibonsi (ligne 130) le trajet dure environ 20 à 25 minutes et il y a un départ à peu près toutes les heures. (2.5€)

Ensuite, il faut faire un changement et prendre la ligne 1310(Siena-Firenze) qui vous emmène de Poggibonsi à Florence. Départ toutes les heures et le trajet dure 50 minutes. (5.2€)

DISPERSION

Le jour 8 à San Gimignano (nombreux bus pour Florence)

NIVEAU

1 chaussure

De 3h30 à 4h30 heures par jour en terrain facile

HEBERGEMENT

Pensione Monica ** 66 via Faenza Tel : 0039 / 055 283 804
Albergo Ascot *** 8/A via Nazionale Tel : 0039 / 055 284 171
Albergo Rex *** 6 via Faenza Tel : 0039 / 055 210 453
Ostello Archi Rossi (auberge de jeunesse) Tel : 0039 / 055 290 804
Ostello Santa Monaca (auberge de jeunesse) Tel : 0039 / 055 268 338

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement les affaires de la journée, toutefois vous aurez parfois à porter vos affaires en ville sur quelques centaines de mètres.

N.B: Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 15kg.

Un supplément de 4 € par étape (à régler directement sur place) sera demandé par le transporteur aux personnes qui se présenteront au départ avec un sac excédant les 15kg. L'excédent de poids sera placé dans un sac individuel fermé fourni par le transporteur.

GROUPE

Dès 2 personnes. (Supplément si 1 seul participant)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues en matière respirante.
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable.

Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Ces 3 couches doivent toujours être dans votre sac à dos car en montagne le temps change très vite. Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Éviter les anoraks : trop chauds et encombrants.

DANS VOTRE SAC A DOS ET SUR VOUS

- 1 sac à dos de 40/45 litres à armature souple
- 2 bâtons télescopiques
- 1 boussole et si vous l'avez : un altimètre (très utile)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche
- 1 cape de pluie
- 1 chapeau ou casquette contre le soleil
- 1 petit bonnet léger avec des petits gants en polaire pour se protéger du froid ou du vent
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle de type Vibram. Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps
- 1 paire de guêtre basse (facultative)
- **Obligatoire** : 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité
- **Obligatoire** : 1 crème solaire et stick à lèvres protecteur
- 1 maillot de bain (facultatif) et une petite serviette de toilette si vous pensez vous baigner dans un lac ou torrent

- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum)
- 1 couteau de poche de type Opinel
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance
- 1 petit rouleau de papier toilette, des mouchoirs
- 1 boîte plastique hermétique (contenance 0,3 litre minimum) + gobelet + couverts
- 1 lampe frontale ou lampe de poche
- 1 couverture de survie
- 1 appareil-photo et/ou jumelles (facultatif)

DANS VOTRE SAC

- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de basket légère pour le soir
- 1 tenue habillée
- 2 t-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche)
- 2 paires de chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules
- Des sous-vêtements
- 1 nécessaire de toilette (privilégier l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages)
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement
- 1 drap-sac pour le refuge. Les duvets sont inutiles
- 1 paire de Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif)

Pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels
- Des médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Des pastilles contre le mal de gorge
- **Obligatoire** : une bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8cm de large
- Des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Des doubles peaux (type Compeed ou SOS ampoules)
- Une pince à épiler

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 01/03 au 30/11.

Formule nuit et petit déjeuner : **645€**

Formule ½ Pension (sauf diner du J1 et J6) : **725€**

Supplément « single » sous réserve de disponibilité : **160 €**

Supplément 1 seul participant : **90€**

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement sur la base de 2 personnes,
- Les 7 petits déjeuners,
- Les diners pour la formule ½ pension (sauf J1 et J6),
- La fourniture d'un topo guide pour les randonnées,
- Le transport des bagages les jours J4 et J6, de Greve à Radda et de Radda à Sienne.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion,
- Les courts transferts au départ et retour des randonnées et les tickets de bus (env.8 €),
- Les repas du midi et les diners selon la formule choisie,
- La taxe de séjour (à régler directement aux hôtels, de 1 à 4 €/nuit/personne),
- Les boissons et dépenses personnelles,
- L'assurance multirisques
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "*Le prix comprend*".

POUR EN SAVOIR PLUS

FLORENCE

Le premier établissement humain sur le terrain marécageux au confluent du Mugnone et de l'Arno remonte à l'âge du fer (XI-VIII^{ème} siècle av. J.-C.) ; le musée archéologique conserve de rares témoignages de la nécropole et des origines étrusques de la ville.

Florence fut en fait, fondée par les Romains au premier siècle avant Jésus-Christ. Florence commença sa renaissance après la décadence des époques barbares, à l'époque carolingienne, atteignant les plus hauts sommets de la civilisation entre les XI^{ème} et XV^{ème} siècles, comme commune libre entre l'autorité des Empereurs et celle des Papes. Au XV^{ème} siècle, elle passa sous la Seigneurie des Médicis qui devint ensuite Grands Ducs de Toscane. Ce fut le moment de la grande splendeur de la ville, dans les arts et la culture, dans la politique et l'économie. En 1860 la Toscane fit son entrée dans le Royaume d'Italie, dont Florence devait devenir la capitale de 1865 à 1871, redonnant à la ville une fonction importante dans la culture et dans l'art.

Florence renferme dans ses musées un exceptionnel patrimoine artistique.

A Florence vécurent Cimabue et Giotto, pères de la peinture italienne, Arnolfo di Cambio et Pisano, rénovateurs de l'architecture et à la Renaissance, toute une pléiade d'artistes. Les architectes Brunelleschi et Michelozzo, les sculpteurs et peintres : Ghiberti, Donatello, Masaccio, Fra Angelico, Botticelli, Michel-Ange, Léonard de Vinci... et tant d'autres !

SIENNE

Née en tant que colonie romaine du temps de la République, Sienne connut une histoire tourmentée sous l'Empire et le Haut Moyen Âge ; la puissance et la constante rivalité de Florence firent obstacle à son expansion territoriale.

Après la domination des Lombards et des Francs, elle passa vers le milieu du XI^{ème} siècle aux mains des Evêques Conti, auxquels succédèrent au siècle suivant les Consoli, remplaçant le pouvoir clérical par un gouvernement laïc. C'est à cette époque-là que Sienne atteignit le summum de sa puissance politique et économique. Grâce en particulier au Gouvernement des Neuf, instauré en 1277 et à l'ascendant pris sur Florence pendant soixante dix ans, naquit la magnificence des monuments siennois, dont la perle reste la Piazza del Campo.

À Sienne tout n'est que splendeur artistique, chefs-d'œuvre inestimables, créations stupéfiantes ; il semble qu'en une compétition idéale et hors du temps Nicola et Giovanni Pisano, Duccio et Simone Martini, Donatello et Ghiberti aient voulu laisser une preuve lumineuse de leur art immortel.

LE CHIANTI

Renfermé entre les provinces de Sienne et de Florence le pays du Chianti est harmonieux, ressemblant à un paysage féodal. Le tableau offert aux visiteurs est encore intact, un paradis d'autrefois qui ne connaît ni pollution ni ciment. Des bois couvrent une moitié du territoire, tandis que sur l'autre se développent la vigne, l'olivier et d'autres cultures. L'altitude varie entre 300 et 900 mètres.

FORMALITÉ : Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

SANTÉ : Aucun vaccin n'est obligatoire ; nous vous conseillons d'être à jour pour toutes vos vaccinations classiques (diphtérie, tétanos, typhoïde, poliomyélite).

ADRESSE UTILE :

Office National du Tourisme Italien (ENIT) :

23, rue de la Paix 75002 PARIS

Tel : 01 42 66 66 68 Fax : 01 47 42 19 74

Email : enit.parigi@wanadoo.fr,

Site : <http://www.enit.it>

BIBLIOGRAPHIE :

P "Florence et la Toscane " Guide Vert MICHELIN :

P "Toscane" par S. Romano (Le Seuil, coll.Points Planète)

P "L'Art italien" par A.Chastel (Flammarion)

Ouvrages de littérature pour se mettre dans l'ambiance :

P "Toscane" par Pierre-Jean Rémy (Le livre de poche)

P "Petits malentendus sans importance" par Antonio Tabucchi (coll. 10 / 18)

P "Place de Sienne, côté ombre" par Fruttero et Lucentini (Seuil).

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour)**.
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours**, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (**2 % du montant du séjour**)
3. **Assurance Multirisques** Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (**3,9 % du montant du séjour**).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras

8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z